

# **TXCOM**

Société Anonyme à Conseil d'administration  
Au capital de 246 372 euros  
Siège social : 10 Avenue Descartes  
92 350 Le Plessis Robinson  
B 489 741 546 RCS NANTERRE

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2014**

### **RAPPORT DE GESTION (Incluant le rapport sur la gestion du Groupe TXCOM) SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

### **SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

La société TXCOM conçoit, assemble et vend des produits du type :

- lecteurs codes barre industriels pour la traçabilité
- imprimantes thermiques pour le reçu de transaction et d'information à la fois en 60 et 80 millimètres dans les domaines suivants :
  - loterie, pari mutuel, casino
  - transport (bus, parking, parcemètre, ...)
  - pompes à essence
  - coupons promotionnels, médicaux, Distributeur Automatiques de Billets, tests & mesures

## **EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2013**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis le début de l'exercice 2014.

## **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Les coûts de développement des nouveaux produits d'identification automatique et d'impression thermique engagés au cours de l'exercice ont représenté un montant de 302 396 € (soient environ 5% du CA 2013) contre 240 043 € l'année précédente ; ces coûts ont été intégralement immobilisés dans la mesure où ils répondent aux critères édictés par les normes comptables françaises.

En 2013, les développements se sont poursuivis sur le projet « TINYOM 2D » qui consiste à développer un second lecteur main libre qui :

- lit à la fois des codes barres 1D et 2D,
- dispose d'une batterie amovible et
- comprend davantage de mode de déclenchement,

Les développements ont également permis de réaliser :

- une nouvelle gamme de mécanisme d'impression pour du papier 60mm, le TRITON 60. Cette gamme inclut la carte contrôleur au sein de mécanisme ce qui permet un gain de place important pour les intégrateurs.
- une nouvelle gamme de kiosk d'impression le KALYPSO 60 qui est basé sur le TRITON 60. La capacité de la solution complète est aussi l'avantage principal de ce produit.
- l'extension de la gamme MHTA avec le MHTA Plus qui augmente la vitesse d'impression et le couple de traction du papier.
- Le démarrage de nouvelles solutions d'impression pour le papier 80 mm dont le lancement commercial se fera en 2014 sous le nom de TRITON 80 et KALYPSO 80.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

S'agissant des filiales et participations, nous vous présentons dans le paragraphe ci-après les principaux agrégats financiers.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

## **SOCIETES CONTROLEES**

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- la société ATTEL INGENIERIE (SARL) : notre société détient 100% du capital de cette société.

Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2013 un résultat d'exploitation de 58.414 € (et un bénéfice net de 42.543 €), pour un chiffre d'affaires de 690.150 €.

- la société AXIOHM USA (filiale de distribution) : notre société détient 100% du capital de cette société.

Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2013 un bénéfice net de 171 \$ pour un chiffre d'affaires de 85 787 \$.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires réalisé par cette dernière société est intégralement constitué d'opérations effectuées avec sa société mère TXCOM.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Il vous est présenté d'abord les résultats de la société TXCOM puis ceux du Groupe consolidé constitué par les sociétés TXCOM, ATTEL INGENIERIE et AXIOHM USA (rapport sur la gestion du Groupe).

## **1) RESULTATS DE LA SOCIETE TXCOM**

Au cours de cet exercice social, le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 6 337 732 € contre 6 483 726 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse d'environ – 2 % imputable en grande partie au retard pris sur le projet de « TINYOM 2D » qui aurait du compenser la baisse de CA lié au produits de traçabilité en fin de vie comme l'HELYOM 433.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 6 776 351 € contre 6 802 863 € au titre de l'exercice précédent.

- Nos charges d'exploitation se sont élevées à 6 100 708 € contre 6 402 122 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat d'exploitation s'est élevé à 675.643 € contre 400.742 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat financier s'est élevé à – 3 456 € contre 67 500 € au titre de l'exercice précédent du fait d'un effet de change défavorable entre le dollar \$ et l'euro €.

- Le résultat courant avant impôt se traduit par un bénéfice de 672.188 € en 2013 contre 468.241 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat exceptionnel s'est élevé à 197 336 € en 2013 contre 127 138 € au titre de l'exercice précédent.

Notre société a constaté un crédit d'impôt recherche de 94 522 € en 2013 contre 89 904 € au cours du précédent exercice ce qui a permis de réduire l'impôt 2013 à 176.862 €.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net comptable 2013 se solde par un bénéfice après impôts d'un montant de 692 561 € contre 481 634 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2013, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 842 274 € contre 7 599 501 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

## **2) RESULTATS DU GROUPE CONSOLIDE TXCOM**

### **Compte de résultat :**

Dans les comptes consolidés (il est rappelé que ceux-ci sont établis sur une base volontaire, la société TXCOM n'étant pas astreinte à la publication de comptes consolidés), établis selon les normes françaises, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2013 s'élève à 6 706 324 € contre 6 901 031 € en 2012.

La contribution d'ATEL INGENIERIE, en terme de production sur 2013, se chiffre à 712 960 €, soit environ 11 % du global.

En termes d'exploitation, l'apport de la filiale est de 58 414 € sur 2013 alors que le résultat d'exploitation consolidé a atteint 830 426 € (12,4 % du CA Groupe) contre 627 916 € en 2012 (9,1% du CA).

Le chiffre d'affaires à l'export en 2013 s'élève à 4 555 751 €, soit 70% du CA du Groupe TXCOM porté notamment par les USA et l'Europe.

La masse salariale en 2013 est stable par rapport à 2012 (1 329 427 € contre 1 368 707 € en 2012) ce qui a permis de maintenir un ratio frais de personnel / CA en dessous de 20% (19,8% précisément en 2013).

Le résultat net consolidé part du groupe, après impôt et amortissement des écarts d'acquisition, s'établit en 2013 à 617 106 € contre 444 484 € en 2012, soit en augmentation de + 39%.

### **Bilan :**

#### **Actif**

En consolidé, les immobilisations nettes figurant à l'actif (y compris les écarts d'acquisition nets) se montent 4 0140 491 € contre 4 159 885 € l'année précédente.

Les stocks et en cours nets s'élèvent à 734.121 € contre 929.413 €, la baisse étant due essentiellement à une dépréciation de stocks anciens et ne tournant plus pour un montant de 120 768 €.

Le total des créances représentent en 2013 un montant net de 854 970 € contre 884 305 € en 2012.

Le total du bilan s'établit à 10 599 617 € contre 10 503 488 € pour l'exercice 2012, dont 4 833 643 € de trésorerie en 2013 contre 4 506 191 € en 2012, soit une augmentation de 327 452 € par rapport à 2012.

## **Passif**

Le capital social de 246 372 € est divisé en 1 231 860 actions de 0,2 €.

Les capitaux propres consolidés part du Groupe sont d'un montant de 5 427 395 € en 2013 contre 4 937 435 € en 2012.

Les dettes d'un montant de 4 550 001 € sont constituées principalement d'un emprunt en crédit bail pour un montant de 3 120 422 €, d'emprunts classiques et dettes auprès d'établissements de crédit pour 169 109 € (liées à l'acquisition de fonds de commerce), des dettes fournisseurs pour 661 474 € et des dettes fiscales et sociales pour 331 270 €.

Les autres dettes passent de 252 677 € en 2012 à 267 276 € en 2013.

## **INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL**

### **✓ REPARTITION DU CAPITAL**

A la date du présent rapport, le capital est réparti de la manière suivante :

KITIS	867 744 actions
FIP Hexagone Croissance 1	65 000 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	
FIP Hexagone Croissance 2	12 555 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	
FIP Hexagone Patrimoine 1	38 919 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	

FCPI Développement et Innovation 3 Représenté par la société : TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	8 788 actions
FIP Auctalys Capital PME Représenté par la société : PROMELYS Participations	76 852 actions
FIP ATOUT PME Représenté par la société : PROMELYS Participations	48 000 actions
FIP Alliance Capital PME 2 Représenté par la société : PROMELYS Participations	12 008 actions
FCPI FORTUNE ALTO INNOVATION 2 Représenté par la société ALTO INVEST	21 170 actions
FCPI FORTUNE ALTO Représenté par la société ALTO INVEST	73 830 actions

La société KITIS détient 70,44 % du capital social et 73,79 % des droits de vote.

### ✓ ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous attirons votre attention sur le fait que la participation au capital du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce est inférieure à 3%.

Nous vous rappelons que nous avons l'obligation, pour satisfaire aux dispositions légales, de convoquer tous les trois ans une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur un projet d'augmentation de capital en faveur desdits salariés à réaliser dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

La dernière décision concernant cette question date du **28 juin 2012** et l'assemblée générale a décidé de voter contre.

## ✓ PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Il est rappelé que l'Assemblée Générale a décidé le 28 juin 2012 des modalités et conditions du programme de rachat d'actions suivantes :

- Durée du programme : 18 mois maximum, démarrant à compter de la présente assemblée générale et qui expirerait soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 28 décembre 2013;
- Pourcentage maximum de rachat autorisé: 10% du capital, soit 123 186 actions sur la base de 1 231 860 actions composant le capital social à la date du présent avis, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspondant au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation;
- Prix d'achat unitaire maximum : 25 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 3 079 650 euros, hors frais de négociation;
- Ce nombre maximum d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions touchant le capital social
- L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés par tous moyens et de toutes manières, y compris de gré à gré, par mécanismes optionnels ou par blocs de titres, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il plaira au Conseil d'Administration, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons de renouveler ce programme de rachat d'actions pour une nouvelle période de 18 mois. Les caractéristiques de ce programme resteraient inchangées à l'exception des finalités que nous vous proposons d'élargir.

### *Bilan du programme au cours de l'exercice 2013*

• Nombre d'actions achetées en 2013 :	268
• Cours moyen des achats :	7,55 €
• Nombre d'actions au 31/12/13 :	2 022
• Cours au 31/12/13 :	7,53 €
• Nombre d'actions au 08/04/2014 :	2 022
• Valeur des actions au 31/12/13 au cours d'achat :	15 225,66 €
• Valeur nominale des actions au 31/12/13 :	0,2 €
• Fraction du capital détenu au 31/12/13 :	0.16 %

## **EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DE CELLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2014, en matière de R&D la société va en premier lieu finaliser le développement des projets « TRITON 80 », « KALIPSO 80 » et réaliser les certifications liées au TINYOM 2D ; puis nous démarrerons un « redesign » du cutter MGTA pour en augmenter les performances.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## **COMPTES CONSOLIDES**

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation du groupe TXCOM comprenait les sociétés suivantes :

- TXCOM (société consolidante)
- ATTEL INGENIERIE détenue à 100 %
- AXIOHM USA détenue à 100%

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Il vous est indiqué par ailleurs que le Groupe TXCOM a choisi d'établir ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 conformément aux règles et méthodes comptables françaises et en particulier au règlement CRC n°99-02.

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE TXCOM**

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 692 561 € de la manière suivante :

#### **ORIGINE**

- Report à nouveau antérieur : 383 085 €.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 692 561 €.

Soit un total de : 1 075 646 €

## AFFECTATION

- A titre de dividendes, 98 548,80 euros
- Au poste Report à nouveau : 977 097,02 euros.

Le poste « report à nouveau » serait ainsi porté de 383 085 € à 977 097 €

Le dividende, d'un montant unitaire de 0,08 € par action, sera mis en paiement à compter du 4 Juillet 2014.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

### RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	2013 (en €)	2012 (en €)	2011 (en €)
Dividende par action <sup>(1)</sup>	0,08	0,89	Néant

*(1) Montant éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.*

### DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 7 124 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève à 2 375 euros.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

#### Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

NOM - PRENOM  ADRESSE	SOCIETES DANS LESQUELLES DES FONCTIONS SONT EXCERCEES	
	FONCTIONS	SOCIETES
Philippe CLAVERY  12, Allée Sous Le Vent 92 500 Rueil Malmaison	Président Directeur Général  Gérant  Gérant	TXCOM  ATTEL INGENIERIE  KITIS
Jacqueline CLAVERY  2, rue de Civry 75016 PARIS	Administrateur	TXCOM
Albert SCHUNE  2, av du Président Roosevelt 92330 Sceaux	Administrateur  Administrateur  Administrateur	TXCOM  OPTICSVALLEY  EGIDE
Alain JORITE  41, rue des Malassis 94400 Vitry sur Seine	Administrateur	TXCOM

- **Monsieur Philippe CLAVERY**, Président du Conseil d'Administration.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1962.

M. Philippe CLAVERY a été nommé en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2008 pour une période de six années. Le mandat d'administrateur de ce dernier arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de SIX (6) années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'**exercice clos le 31 décembre 2019**.

M. CLAVERY a fait savoir par avance qu'il acceptait le renouvellement de ses fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Quant aux fonctions de Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration a décidé le 4 novembre 2008 de nommer M. CLAVERY pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'administration du 4 novembre 2008 a également décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, Monsieur Philippe CLAVERY assume sous sa responsabilité la Direction générale de la Société.

Monsieur Philippe CLAVERY est nommé Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

- **Madame Jacqueline CLAVERY**, Administrateur.

Née le 27 juillet 1931.

Madame Jacqueline CLAVERY a été nommée en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2008 pour une période de six années. Le mandat d'administrateur de cette dernière arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de la renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de SIX (6) années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Jacqueline CLAVERY a fait savoir par avance qu'il acceptait le renouvellement de ses fonctions et n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

- **Monsieur Albert SCHUNE**, Administrateur.

Né le 31 juillet 1936.

Monsieur Albert SCHUNE a été nommé en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2008 pour une période de six années. Le mandat d'administrateur de ce dernier arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de SIX (6) années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Albert SCHUNE a fait savoir par avance qu'il acceptait le renouvellement de ses fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

\* \*

Par ailleurs, nous vous proposons de régulariser la nomination de :

- **Monsieur Alain JORITE**, domicilié au 41, rue des Malassis – 94400 Vitry sur Seine, né le 7 janvier 1956 à Fort de France – Martinique (972), pour une période de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En qualité d'administrateur et d'aligner la durée du mandat de celui-ci sur la durée des autres administrateurs.

Monsieur Alain JORITE, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

## SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société **IDF EXPERTISE ET CONSEIL** a été nommée Commissaire aux comptes titulaire par décision de l'associé unique du 20 septembre 2006, et son mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2012, pour une durée de six (6) exercices, c'est-à-dire jusque l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de **l'exercice clos le 31 décembre 2017**.

La société **AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES**, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2012, pour une période de six (6) exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de **l'exercice clos le 31 décembre 2017**.

## DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application de l'article L 441-6-1 du code de commerce, nous publions la décomposition au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs :

*En Euros*

	Année	Echues	Payables de 1 à 30	Payables		Total
				de 31 à 60	à + de 61 jours	
Balance Fournisseurs	2013	-173 244	- 248 985	- 229 323		- 651 552
	2012	- 267 419	- 255 17	- 255 240		-747 835
Fournisseurs	2013	12 497				12 497
Débiteurs	2012	121 393				121 393
Total général	2013	-160 747	- 248 985	- 229 323		- 639 055
	2012	- 146 026	- 255 176	- 255 240		- 626 442

## CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



Le Conseil d'administration  
Philippe CLAVERY

**ANNEXES**

**ANNEXE "1" TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ  
DERNIERS EXERCICES**

**ANNEXE "2" TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE  
VALIDITE**

**ANNEXE "3" BILAN**

**ANNEXE "4" COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE "5" BILAN CONSOLIDE**

**ANNEXE "6" COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

# ANNEXE 1

## TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

article R 225-102 du Code de commerce

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	246 372	246 372	246 372	246 372	225 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 231 860	1 231 860	1 231 860	1 231 860	1 125 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 337 732	6 483 726	7 733 711	9 971 820	3 736 387
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 147 631	798 336	368 278	1 196 323	231 192
Impôts sur les bénéfices	176 962	111 886	130 252	82 272	(51 530)
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	-	-	82 886	-
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	970 669	686 450	498 530	1 031 165	282 722
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	692 561	481 634	284 281	478 071	87 268
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,79	0,56	0,40	0,84	0,25
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,56	0,39	0,23	0,39	0,08
Dividende distribué à chaque action	0,08	0,89	0,00	0,00	0,00
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	27	27	39	51	18
Montant des salaires et traitements de l'exercice	808 840	781 729	1 073 137	1 555 914	628 868
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	315 401	324 186	455 357	661 228	274 084

SA TXCOM

## ANNEXE 2

### Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Ci-après le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité que vous avez accordées à votre conseil d'administration, en assemblée générale, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Pour information (Cf rapport du Conseil à l'AGE), il est proposé à l'AGE de renouveler les délégations ci-dessous à l'exception de l'autorisation conférée au Conseil à l'effet de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre, qui expire seulement en 2015.

Type de délégation	Dates et numéros de la résolution	Durée	Montant nominal maximal hors prime d'émission
Délégations de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet de décider, l'émission, <u>avec suppression du droit préférentiel</u> de souscription des actionnaires, de titres financiers et/ou de toutes valeurs mobilières diverses <b>dans le cadre d'un placement privé</b>	AGM du 28 juin 2012 (Onzième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	60 000 euros
Délégations de compétence <u>avec maintien</u> du droit préférentiel de souscription	AGM du 28 juin 2012 (Douzième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	60 000 euros
Délégations de compétence <u>avec suppression</u> du droit	AGM du 28 juin 2012 (Treizième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	60 000 euros

préférentiel de souscription			
Autorisation conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription	AGM du 28 juin 2012 (Quatorzième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	Limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.
Délégation de compétence pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, d'apport ou de fusion sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes	AGM du 28 juin 2012 (Quinzième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	50 000 euros
Montant global des délégations conférées	AGM du 28 juin 2012 (Seizième résolution)		90 000 euros
Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	AGM du 28 juin 2012 (Dix-huitième résolution)	38 mois à compter du 28 juin 2012	8.000 euros